

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 JANVIER 2020

Présents : Tous les Conseillers Municipaux..

Secrétaire de la séance : -Mme Charline FRAMMERY

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 05 Décembre 2019. Mr le Maire ouvre la séance et ajoute **quelques remarques sur les différents points** abordés ce jour-là :

a) Le **Tableau Numérique Interactif a été installé à l'école le 15 Janvier 2020.** Une formation des enseignants sera assurée par le conseiller pédagogique de l'Education Nationale. La liaison, « Fibre Optique » entre la Mairie et l'école a également été réalisée.

b) Les deux dossiers de subventions pour la rénovation de **la voirie communale en 2020 (DETR et FARDA)** ont été reconnus **complets** par les services instructeurs.

c) L'Arbre de Noël, la distribution des colis aux aînés et la cérémonie des vœux ont donné **entière satisfaction.**

2) L'ordre du jour de la séance est relu :

a) **Nouvelle convention de passage en terrain privé de canalisations d'évacuation d'eaux pluviales :** Mr le Maire donne lecture du nouveau projet de convention. Les conditions de libération des lieux, les frais de dossier (acte devant notaire), les contraintes liées à l'exploitation forestière ont été supprimés. Une copie du document a été adressée au Conseil Départemental pour avis. Il faut savoir si ce passage est du domaine communal ou départemental. La réponse n'est pas encore connue à ce jour.

Après délibération, **si la compétence est communale**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise Mr le Maire à signer le document.**

b) **Projet RIFSEEP :** Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération est nécessaire pour mettre en place ce nouveau régime indemnitaire qui concerne éventuellement tous les employés communaux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte la mise en place du RIFSEEP.**

c) **Bilan des Travaux réalisés en 2019 et situation financière au 30 Janvier 2020 :** Mr le Maire présente à l'Assemblée les différents travaux réalisés en 2019 avec le coût de chaque opération ainsi que les subventions et principales recettes perçues. **La trésorerie à ce jour s'élève à 171 513.26€.**

- Remarques :

1. -Le solde de la DETR (22150€) pour le plateau /parking, la subvention de l'agence nationale du sport (13 008€ pour le city stade) seront versés prochainement.

2. - Le don de Mr LOUIS n'est toujours pas perçu (83 817.34 €) à cause de lenteurs administratives ;

3. - Le crédit-relais en accord avec la banque sera remboursé en 2 fois : -50 000€ en Juillet et -50 000€ en Septembre ;

4. -Le FCTVA prévu pour 2020 s'élève à 29 100€.

d) **Projet « 1 000 Cafés » :** Mr le Maire informe le Conseil Municipal de son entretien téléphonique avec l'une des responsables du groupe S O S, 1ère entreprise sociale européenne qui gère le projet. Il s'agirait d'un achat ou d'une location du local commercial. Une mise aux normes est effectuée si nécessaire. Le ou les gérants reçoivent une formation et un appui à la gestion d'entreprise. Ils sont accompagnés dans les relations avec les institutions. Un salaire minimum leur est garanti. Une mutualisation des achats serait faite.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **de proposer le local commercial en location si la candidature de SENINGHEM est retenue.**

e) **Tarif et règlement pour les cavurnes** : Mr le Maire informe que suite au décès de Mr Adrien COUTEL, la famille a souhaité la mise en place d'une cavurne au cimetière. Il s'agit donc de fixer le tarif et la durée de ce **nouveau type de concession d'une surface de 1m2**.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, détermine les tarifs suivants : **-30€ pour 50 ans et 60€ à perpétuité**.

f) Questions diverses

1. Une réunion a été organisée ce samedi 25 Janvier avec la commission « voirie » et les agriculteurs de Watterdal au sujet des dos d'ânes mis en place. Après débat, considérant que ces ralentisseurs sont difficiles à franchir par les ensembles agricoles mais que la sécurité doit **absolument être assurée au regard des vitesses excessives constatées**, il est proposé **d'en adoucir les rampants sur une longueur de 1.40m**. Le troisième dos d'âne prévu à l'entrée du hameau pourrait être remplacé par **des bandes rugueuses**.

2. Des problèmes d'écoulement des eaux pluviales ont été constatés dans l'ancien chemin des chasses marées désaffecté mais toujours propriété de la commune. **Un nettoyage et curage sera donc à réaliser**.

3. Mr le Maire rappelle que la mise en conformité de la **Défense Incendie** doit se poursuivre. Il faudra donc trouver absolument **deux emplacements pour des citernes souples** : -rue Hamet et à -Watterdal (secteur Chemin des Bleds). Par ailleurs, **deux poteaux de 100 mm** devront être posés : -rue des Creuses et-impasse de La Madeleine.

4. Mr le Maire donne **quelques chiffres sur la commune fournis par ITHEA Conseil** ; -évolution annuelle moyenne de la population : +- 2.5% ; -49 habitants au km2 ; -30% de -18 ans ; -8% de plus de 75 ans ; -83% de propriétaires ; - 26 % d'ouvriers, -9 foyers au RSA, -revenu moyen des foyers fiscaux : 22 871 € ; -dette par habitant : -416 € contre 466 € au niveau du département ; -part des subventions dans les ressources d'investissements : -59 % ...

Le Maire, C TELLIER.